



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE:**

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 19 avril 2023, a été adopté le règlement numéro 188-2017-7 « modifiant le règlement 188-2017 encadrant la pratique des activités récréotouristiques sur le territoire des parcs régionaux de la Matawinie ».

Une copie intégrale du règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

DONNÉ À RAWDON CE VINGT-SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-TROIS.

Edith Gravel

Directrice générale et greffière-trésorière